

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Table des matières
Exercice terminé le 31 mars 2020

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 - 12
Gouvernance et opérations nationales (<i>annexe 1</i>)	13
Haute performance (<i>annexe 2</i>)	13
Développement national (<i>annexe 3</i>)	13

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
1675 Rue Douglas bureau 650
Victoria, BC
V8W 2G5

T +1 250 383 4191
F +1 250 381 4623

Aux membres de l'Association canadienne d'aviron amateur

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne d'aviron amateur (l'Association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, l'état de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joint de l'Association ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2020, ainsi que des résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément à aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la préparation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Victoria, Canada
15 juillet 2020



Comptables professionnels agréés

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
REVENUS		
Sport Canada	5 065 610 \$	4 706 500 \$
Comité olympique canadien	418 942	446 245
Frais d'adhésion	482 155	502 172
Associations et fondations de sport	411 307	440 833
Dons, événements et activités de financement	367 002	321 795
Inscriptions liées aux compétitions et aux camps	281 283	298 991
Commandites	3 000	3 000
Intérêts créditeurs	27 384	14 979
	<u>7 056 683 \$</u>	<u>6 734 515 \$</u>
DÉPENSES		
Communications, marketing et initiatives	178 200	250 884
Services aux membres	260 355	262 767
Gouvernance et opérations nationales (<i>annexe 1</i>)	463 173	466 591
Haute performance (<i>annexe 2</i>)	5 698 162	5 284 556
Développement national (<i>annexe 3</i>)	500 487	477 077
	<u>7 100 377 \$</u>	<u>6 741 875 \$</u>
DÉFICIT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES LIÉES AUX OPÉRATIONS	(43 694)	(7 360)
GAIN SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 618	1 500
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	21 924 \$	(5 860) \$

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR
État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2020

	Investies en immobilisations corporelles	Sommes grevées à des affectations internes	Non affecté	2020	2019
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	286 630 \$	206 214 \$	682 557 \$	1 175 401 \$	1 181 261 \$
(Déficit) Excédent des revenus sur les dépenses	(11 228)	-	33 152	21 924	(5 860)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(84 109)	-	84 109	-	-
Fonds affectés à l'interne	-	65 618	(65 618)	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	191 293 \$	271 832 \$	734 200 \$	1 197 325 \$	1 175 401 \$

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État de la situation financière

31 mars 2020

	2020	2019
ACTIFS		
À COURT TERME		
Encaisse et équivalents de trésorerie	1 008 277 \$	838 037 \$
Débiteurs (Note 4)	256 113	210 707
Charges payées d'avance	360 358	152 391
Taxes sur les produits et services à recevoir	63 723	147 348
	<u>1 688 471</u>	1 348 483
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>191 293</u>	286 630
	<u>1 879 764 \$</u>	1 635 112 \$
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	345 493 \$	184 044 \$
Produits reportés (Note 6)	315 827	273 558
Sommes à remettre à l'État	21 119	2 110
	<u>682 439</u>	459 712
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations corporelles	191 293	286 630
Grevés à des affectations internes	271 832	206 214
Non affectés	734 200	682 557
	<u>1 197 325</u>	1 175 401
	<u>1 879 764 \$</u>	1 635 113 \$

ÉVENTUALITÉ (Note 8)

FONDS EN FIDUCIE (Note 7)

Au nom du conseil d'administration :

 Administrateur

 Administrateur

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	21 924 \$	(5 860) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	76 845	86 441
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	(65 618)	(1 500)
	<u>33 151</u>	<u>79 081</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	(45 406)	(108 524)
Charges payées d'avance	(207 967)	76 529
Taxe sur les produits et services à recouvrer	83 625	21 766
Créditeurs et charges à payer	161 449	(415 144)
Produits reportés	42 269	50 661
Sommes à remettre à l'État	19 009	(128)
	<u>86 130</u>	<u>(295 759)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(39 814)	(23 657)
Produits sur la disposition d'immobilisations corporelles	123 924	1 500
	<u>84 110</u>	<u>(22 157)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE TRÉSORERIE	170 240	(317 916)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	<u>838 037</u>	<u>1 155 953</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 008 277 \$</u>	<u>838 037 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

1. BUT DE L'ASSOCIATION

Rowing Canada Aviron est le nom commercial de The Canadian Amateur Rowing Association – l'Association canadienne d'aviron amateur (l'Association) qui est une organisation à but non lucratif incorporée selon la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. En tant qu'organisation à but non lucratif, l'Association est exonérée d'impôt.

Elle est autorisée à remettre des reçus aux fins d'impôt pour les dons reçus à titre d'association enregistrée de sport amateur.

Son activité principale est le développement du sport de l'aviron au Canada et elle est reconnue par le gouvernement du Canada et le Comité olympique canadien comme l'organisme national qui régit le sport de l'aviron.

2. CHANGEMENT DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1 avril 2019, l'Association a adopté une nouvelle norme comptable, le chapitre 4433, Immobilisations corporelles détenues par des organismes sans but lucratif. Les exigences les plus importantes comprennent:

Les immobilisations corporelles doivent être séparées en leurs éléments constitutifs, lorsque cela est possible, et lorsque des estimations peuvent être faites de la durée de vie des composants séparés;

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont réduites à la juste valeur ou au coût de remplacement pour refléter les dépréciations partielles lorsque les conditions indiquent que les actifs ne contribuent plus à la capacité d'une organisation de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service associé aux immobilisations corporelles est inférieure à leur valeur comptable nette; et

Informations supplémentaires en cas de dépréciation.

L'adoption des nouvelles normes comptables a été appliquée de manière prospective. L'adoption de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers au 31 mars 2020.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers ont été rédigés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif. Par conséquent, ces états financiers sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada ("PCGR du Canada").

Constatation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les apports affectés sont reconnus en tant que revenu dans l'exercice au cours duquel les dépenses s'y reliant sont engagées. Les revenus de dons sont enregistrés lorsqu'ils sont reçus. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont été reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions de donateurs sont comptabilisées lorsque le paiement est reçu par l'Association ou que le transfert de propriété a été complété. Les dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou pour soutenir d'éventuelles activités sont comptabilisés comme montants reportés.

Les frais d'adhésion sont comptabilisés comme revenu dans la période d'éligibilité de l'adhésion.

Actifs nets grevés à des affectations internes

Les actifs nets qui sont grevés à des affectations internes sont désignés par l'Association à des fins précises. Les sommes grevées à des affectations internes peuvent être utilisées à d'autres fins.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en caisse et les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées déduction l'amortissement cumulé. Les actifs d'apport sont inscrits à la juste valeur au moment de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile de manière linéaire aux taux suivants :

Équipement de para-aviron	3 - 5 ans
Équipement national	3 - 5 ans
Système d'inscription aux événements	3 ans
Amélioration des installations	10 ans
Bateaux à moteur et accessoires	5 ans
Logiciels et matériel de bureau	3 ans
Équipement d'aviron	3 - 5 ans
Remorques	10 ans
Véhicules	5 ans
Équipement mécanique	3 - 5 ans

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Association comprennent la trésorerie et ses équivalents, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer. Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition ou de l'émission. Au cours des périodes subséquentes, les actifs financiers dont les marchés sont activement négociés sont rapportés à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés sont rapportés dans les résultats. Les autres instruments financiers sont rapportés au coût amorti et soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les coûts de transaction relatifs à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés à la dépense lorsqu'ils sont encourus.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif nécessite que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs selon la date des états financiers, ainsi que les montants rapportés des revenus et des dépenses pendant l'exercice. Ces estimations sont revues périodiquement et tout ajustement nécessaire est comptabilisé dans les résultats de la période au cours de laquelle il est reconnu. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations significatives tiennent compte de la probabilité de recouvrement des débiteurs, des produits reportés, des charges à payer et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Fournitures et services

L'immobilisation corporelle donnée et louée est inscrite à sa juste valeur si la juste valeur peut être raisonnablement déterminée.

L'Association dépend du service bénévole de nombreux membres ainsi que d'autres personnes. Parce que ces services ne sont habituellement pas payés par l'Association et en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

4. DÉBITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Débiteurs	257 873 \$	218 827 \$
Provision pour créances douteuses	(1 760)	(8 120)
	<u>256 113 \$</u>	<u>210 707 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur comptable nette	2019 Valeur comptable nette
Équipement de para-aviron	118 123\$	103 666 \$	14 457 \$	3 829\$
Équipement national	-	-	-	43 465
Système d'inscription aux événements	72 859	46 552	26 307	44 531
Amélioration des installations	75 122	27 548	47 574	53 963
Équipement mécanique	263 363	229 117	34 246	48 615
Bateaux à moteur et accessoires	131 213	115 529	15 684	10 729
Logiciels et matériel de bureau	233 895	222 977	10 918	12 633
Équipement d'aviron	221 015	221 015	-	2 690
Remorques	63 441	46 832	16 609	33 077
Véhicules	70 529	45 031	25 498	33 098
	<u>1 249 560 \$</u>	<u>1 058 267\$</u>	<u>191 293 \$</u>	<u>286 630\$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

6. PRODUITS REPORTÉS

	<u>2020</u>	2019
Frais d'adhésion reportés	24 360 \$	19 850 \$
Produits reportés	291 467	253 708
	315 827 \$	273 558 \$

Les frais d'adhésion reportés représentent les frais d'adhésion reçus en 2020 pour l'exercice 2021.

Les produits reportés représentent les montants reçus en 2020 liés aux bourses éventuelles et autres subventions grevées à des affectations externes.

7. FONDS EN FIDUCIE

Les fonds suivants ne sont pas compris dans les états financiers. Ils sont gérés par l'Association et investis dans les Fonds de dividende de la Banque de Montréal. Les montants sont divulgués au coût, à la juste valeur marchande correspondante.

	<u>Hanlan Keller</u>	<u>Pearce Guest</u>	<u>Seagram</u>	<u>Zasada</u>	<u>Total</u>
<u>2020</u>					
Coût	6 000 \$	16 131 \$	11 323 \$	27 499 \$	60 953 \$
Valeur marchante	8 526	21 764	16 236	36 037	82 563
<u>2019</u>					
Coût	5 874 \$	15 811 \$	11 084 \$	26 968 \$	59 737 \$
Valeur marchante	9 324	23 802	17 756	39 411	90 293

8. ÉVENTUALITÉ

Les contributions de Sport Canada sont assujetties à une vérification intermédiaire par Sport Canada. Les contributions sont remboursables à Sport Canada dans la mesure où une dépense ne respecte pas les modalités convenues. Sport Canada peut effectuer une vérification jusqu'à 5 ans après la fin de la période de référence. Les vérifications ont été effectuées jusqu'à l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

9. SOMMES GREVÉS À DES AFFECTATIONS INTERNES

	Fonds de réserve des juges-arbitres	Fonds de réserve pour une organisation durable	<u>2020</u>	2019
	6 214 \$	265 618 \$	271 832 \$	206 214 \$

Le fonds de réserve des juges-arbitres se rapporte aux contributions du comité organisateur de la régates internationale des maîtres en aviron de 2001 à utiliser pour la formation et le perfectionnement des juges-arbitres du Canada.

Le fonds de réserve pour une organisation durable vise à fournir des fonds en cas d'insuffisance imprévue.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association est exposée à divers risques relativement aux instruments financiers et possède un cadre exhaustif de gestion du risque visant à surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse suivante donne des renseignements sur l'exposition aux risques et sur la concentration des risques de l'Association en date du 31 mars 2020.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'Association est exposée au risque de crédit relativement aux membres. Une provision pour créances douteuses est établie en fonction de facteurs entourant le risque lié au crédit de comptes précis, des tendances historiques et d'autres informations. L'Association possède un grand nombre de membres, ce qui limite la concentration de risque de crédit. Le risque de crédit lié à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable, car il est détenu par une institution financière réputée ayant une cote de crédit externe de première qualité.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de la possibilité qu'une entité ne respecte pas ses obligations liées à ses engagements financiers. L'Association est exposée au risque principalement en ce qui a trait à la réception des fonds de ses membres et d'autres sources connexes, ainsi qu'aux créanciers et charges à payer.

(c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comporte trois types de risques : le risque lié de change, le risque lié aux taux d'intérêt et les autres risques de prix. L'Association est principalement exposée au risque de change.

Sauf indication contraire, la direction juge que l'Association n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix considérables découlant de ces instruments financiers.

(d) Risque de change

Le risque de change est lié à l'excédent des produits sur les charges découlant des variations de taux de change et de la volatilité de ces taux. L'Association est exposée au risque de change lié aux taux de change sur les comptes créditeurs détenus en devises étrangères. L'Association ne se sert d'aucun dérivé pour réduire son exposition au risque de change.

11. ACCORD DE CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION DES FÉDÉRATIONS NATIONALES DE SPORT

Au cours de l'année, l'Association a conclu une entente de contribution avec le Comité olympique canadien pour améliorer sa capacité de financement. Le Comité olympique canadien a accepté de rembourser l'Association pour des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 140 000 \$. Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2020, l'Association a inclus 44 505 \$ (2019 – 96 245 \$) de dépenses admissibles de communications, marketing et autres initiatives et un remboursement de \$43 942 \$ (2019 – 96 245 \$) en revenus du Comité olympique canadien.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

12. IMPACTS DE LA COVID-19

Depuis le 31 décembre 2019, la propagation de la COVID-19 a gravement affecté de nombreuses économies locales à travers le monde. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les entreprises ont été forcées de cesser ou de limiter leurs opérations pendant de longues périodes. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, notamment les interdictions de voyager, les quarantaines, la distanciation sociale et les fermetures de services non essentiels ont déclenché d'importantes perturbations dans les entreprises du monde entier, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont également connu une grande volatilité et un affaiblissement significatif. Les gouvernements et les banques centrales ont répondu par des interventions monétaires et fiscales pour stabiliser les conditions économiques.

En réponse à la propagation de la COVID-19, Sport Canada a modifié la durée des accords de financement existants pour l'exercice 2020 afin de prolonger la période pour laquelle les dépenses admissibles peuvent être éligibles au financement jusqu'en septembre 2020. Cela a entraîné une augmentation des revenus reportés liés au financement de Sport Canada au 31 mars 2020 de 31 400 \$. À ce jour, les restrictions de voyage imposées par la pandémie ont entraîné des annulations de voyages et la perte de dépôts de voyage.

La durée et l'impact de la pandémie de la COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses du gouvernement et de la banque centrale, restent incertains pour le moment. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que leur impact sur la situation financière et les résultats d'exploitation de l'Association pour les périodes futures.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**Gouvernance et opérations nationales (annexe 1)****Exercice terminé le 31 mars 2020**

	2020	2019
Activités du bureau national	77 171 \$	81 267 \$
Bureau national - salaires et avantages	284 235	283 064
Gouvernance	90 540	98 867
Relations internationales et associations nationales	11 227	3 393
	463 173 \$	466 591 \$

Haute performance (annexe 2)**Exercice terminé le 31 mars 2020**

	2020	2019
Salaires et avantages	1 736 183 \$	1 746 678 \$
Amortissement des équipements	38 785	46 806
Déplacement des entraîneurs et dépenses connexes	44 887	43 926
Événements et camps	2 347 146	2 179 181
Équipement	463 240	231 261
Centres d'entraînement nationaux	200 379	183 177
Soutien aux athlètes de RCA	92 145	122 900
Science du sport et équipe médicale	366 181	386 034
Équipe nationale de para-aviron	409 216	344 593
	5 698 162 \$	5 284 556 \$

Développement national (annexe 3)**Exercice terminé le 31 mars 2019**

	2020	2019
Comité de formation et de perfectionnement des entraîneurs	120 666 \$	143 005 \$
Para-aviron	7 892	17 476
Régates et événements de RCA	82 896	134 503
Développement du sport	233 169	142 208
Comité des juges-arbitres	46 844	33 491
Comité sur la sécurité et les installations	9 020	6 394
	500 487 \$	477 077 \$